

APPEL À CANDIDATURES 2026-2027

1. INTITULÉ DES DOMAINES D'ÉTUDES DOCTORALES : (i) Sciences, (ii) Technologies, (iii) Ingénierie, (iv) Sciences Agronomiques et (v) Sciences de la Santé		
2. OBJECTIFS DES ÉTUDES DOCTORALES 2.1. Objectif général : Former en trois (3) ans les étudiants inscrits en thèse de doctorat dans les mentions ci-après : • Sciences de l'Ingénieur ; • Mathématiques et Applications ; • Physique et Applications ; • Chimie et Applications ; • Terre et Univers ; • Paysages, Changements et Risques ; • Vivants et Technologies ; • Production, conservation et gestion de la biodiversité végétale ; • Biodiversité Animale ; • Santé et production. 2.2. Objectifs spécifiques de la formation doctorale : • permettre aux doctorants d'acquérir une culture scientifique générale ; • renforcer les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques des doctorants ; • offrir aux doctorants un large spectre de formations spécifiques ; • amener les doctorants à acquérir des compétences professionnelles et complémentaires à leurs connaissances disciplinaires. 3. COMPÉTENCES A ACQUÉRIR La formation doctorale permet aux doctorants d'acquérir des compétences dans les spécialités de leur choix relevant entre autres de la science fondamentale et appliquée ; de la technologie ; de l'ingénierie et des sciences connexes à la santé.	Dans le cas d'une codirection, un des directeurs au moins est de l'Université de Lomé. La liste des enseignants-chercheurs et chercheurs habilités à diriger une thèse est disponible à la DAAS et à l'École Doctorale. Le candidat a également la possibilité de s'inscrire à la fois à l'Université de Lomé et dans une autre institution d'enseignement supérieur habilitée à délivrer le diplôme de doctorat et comportant des formations doctorales ou des écoles doctorales, dans le cadre d'une convention de cotutelle.	LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS Secrétariat de la Direction de de l'École Doctorale sis au Sous-sol de l'Amphi Ampah Johnson au Campus Nord
	4.3. Constitution du dossier de candidature Le dossier de candidature aux études doctorales est constitué de documents suivants : 1. Demande d'inscription adressée au Président de l'université de Lomé ; 2. Copie légalisée des diplômes du BAC II, de la Licence et du Master (homologation pour les Masters obtenus hors de l'université de Lomé), ou titres jugés équivalents (attestations ou diplômes) ; 3. Copies légalisées des relevés de notes du parcours de master ou titre jugé équivalent ; 4. Copie légalisée de la dernière carte d'étudiant ; 5. Copie simple d'une pièce nationale d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité ; 6. Curriculum vitae détaillé ; 7. Justificatifs des acquis ou expériences professionnels, copies légalisées d'attestation d'emploi, de stage en entreprise, en laboratoire, etc. ; 8. Lettre de motivation adressée au directeur de l'école doctorale précisant la formation et/ou la	PÉRIODE DE DÉPÔT DES DOSSIERS du 17 au 28 septembre 2026 Tous les jours ouvrables 8 h 00 à 15 00
		LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE ECOBANK : N° TG05501708 140004450003 40

4. CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE 4.1. Conditions d'admission Les candidats (étudiants ou salariés) désireux de s'inscrire en première année de thèse à l'École Sciences, Technologies, Ingénierie et Santé de l'Université de Lomé doivent être titulaire d'un Diplôme de Master recherche ou de tout autre diplôme équivalent et avoir au moins la Mention assez-bien. Ils doivent également disposer d'un projet de thèse. 4.2. Modalités de candidature Les modalités de candidature sont les suivantes : Le projet de sujet de thèse doit cadrer en général avec les thématiques de recherche prospective définis à l'université de Lomé à savoir : - Intelligence artificielle, AIOC, Big data et application, - Agriculture intelligente - Interface homme-machine - Santé communautaire et environnementale, Santé numérique, maladies émergentes - Technologies biomédicales, Pharmacopée traditionnelle - Système alimentaire et Sécurité nutritionnelle - Innovation technologique et énergétique, Construction durable - Forêt, eau, Ingénierie, assainissement et résilience climatique - Géosciences, Environnement et Prospection minière. Ces thématiques de recherche qui découlent des axes prioritaires de recherche des SRU seront disponibles au Secrétariat administratif des Écoles Doctorales. Le candidat doit s'assurer que le sujet du projet de thèse est original et n'a pas fait l'objet de travaux antérieurs, en se référant à la liste des thèses déjà conduites à l'université de Lomé. Le candidat doit trouver un directeur de thèse habilité à diriger des travaux de recherche à l'université de Lomé. Suivant le champ couvert par le sujet, l'inscription est possible avec deux codirecteurs au maximum, sauf en cas de dérogation spéciale.	spécialité doctorale(s) souhaitée(s); 9. l'original de la quittance de paiement des frais d'étude de dossier ou la preuve d'un transfert international des frais d'étude de dossier, d'un montant de 30 000 F CFA pour les candidats de la zone UEMOA et de 35 000 F CFA pour les candidats de la zone hors UEMOA. 10. Le projet d'études doctorales de quatre (04) à six (06) pages comprenant un libellé du projet de la thèse, une problématique, des objectifs de la thèse, la méthodologie, des résultats attendus et une bibliographie sélective. 11. Lettre d'engagement du directeur ou des directeurs de thèse. 12. Lettre d'acceptation de la SRU d'accueil 13. Formulaires (2) d'inscriptions à l'ED732-STIS (à retirer au secrétariat de l'ED) 14. Lettre d'autorisation de l'employeur pour les candidats fonctionnaires. NB : Tout le dossier dans une chemise à rabat Lomé, le 11 SEPT 2026 Le Président de l'université de Lomé  Professeur Kessivi HOUNAKE	PROCÉDURE ET PÉRIODE DE SÉLECTION <i>La Présélection L'Entretien Individuel La Sélection définitive Du 5 au 16 octobre 2026</i> RÉSULTATS DE SÉLECTION <i>16 octobre 2026</i> Pour toutes informations complémentaires, contacter par téléphone les numéros suivants : (00228) 79327827/91258018 ; ou par courriel : ed732stis@gmail.com
--	---	--